

## Services pour immigrants

Plusieurs organismes s'occupant de faciliter l'établissement des immigrants et dont les subventions fédérales devaient se terminer avant la fin de septembre, pourront poursuivre leur travail avec de nouvelles subventions accordées en vertu d'un nouveau système de contrats destinés aux services d'établissement. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi que des fonctionnaires s'occupant de multiculturalisme, sont en train d'examiner cinquante et un projets qui étaient financés par le Secrétariat d'État et qui offraient de tels services d'établissement aux immigrants. Certains d'entre eux avaient été mis sur pied comme "Initiatives locales". Les dispositions du contrat concernant les services d'établissement stipulent que les groupements intéressés doivent fournir des services directs d'établissement aux immigrants et les aider à s'adapter à la collectivité. Les nouvelles subventions seront accordées à des organismes à but non lucratif qui s'occupent de l'établissement des immigrants et de leur adaptation à la société canadienne, ou qui travaillent à organiser de tels services dans les domaines de l'orientation, de l'accueil, du counselling, du placement ou de l'établissement des immigrants. Le ministère accroît lui-même ses propres efforts pour que chaque immigrant reçoive les services dont il a besoin pour s'établir avec succès. Les services déjà en place dans les Centres de main-d'oeuvre et d'immigration seront maintenus; cela comprend l'aide financière à l'établissement, l'orientation professionnelle et le placement, de même que l'enseignement linguistique professionnel.

*Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.*

*Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.*

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

## Le réflecteur radar sera obligatoire

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé que les Règlements sur les collisions avaient fait l'objet d'une modification indiquant que l'on devait procéder à l'installation d'un réflecteur radar passif, sur tous les navires non-métalliques ainsi que sur les navires de moins de 65.6 pieds de longueur. Les navires dont la longueur est inférieure à 39.9 pieds n'auront pas à se conformer à cette exigence, si l'installation d'un tel équipement pose des difficultés ou n'est pas essentielle à leur sécurité. L'entrée en vigueur de cette modification sera échelonnée sur plusieurs années pour permettre de satisfaire aux demandes de réflecteurs radar. Tous les navires devront être équipés d'un réflecteur radar d'ici au 1er janvier 1976, à l'exception des bateaux de pêche pour lesquels la date a été fixée au 1er janvier 1977 et des navires de plaisance pour lesquels elle a été fixée au 1er janvier 1978.

## La technologie spatiale et l'intégrité territoriale

L'avènement de la radiodiffusion directe par satellite aura des incidences importantes sur le plan international. Aussi, en 1972, à la demande de l'Assemblée générale, le Comité de l'ONU pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique confiait-il à un groupe de travail le mandat d'élaborer "les principes qui régiraient l'utilisation par les États de satellites artificiels de la Terre aux fins de télévision directe". Ces principes directeurs ont depuis été soumis au sous-comité juridique du Comité pour les utilisations pacifiques de l'espace qui, à sa dernière réunion en mai, a commencé la rédaction des principes sur lesquels un consensus s'était établi.

Le Canada et la Suède devaient se montrer particulièrement actifs dans l'élaboration de principes acceptables à tous, s'inspirant pour ce d'un concept dit de "consentement préalable". Ce concept veut que les États qui se proposent de recourir à un satellite pour radiodiffusion directe dans un territoire étranger, obtiennent d'abord le consentement de l'État intéressé. Ce consentement préalable serait lié à celui du

droit pour tout pays de réception, de participer à la création et à l'exploitation des réseaux de radiodiffusion par satellite visant son territoire. Les modalités de participation seraient établies par des accords bilatéraux ou multilatéraux entre États.

La position du Canada et de la Suède, qui a reçu l'appui d'un bon nombre de pays, cherche à concilier deux positions, celle des États-Unis et celle de l'URSS. La première veut une liberté complète dans l'utilisation de cette technologie et la seconde exige le consentement de l'État récepteur à chaque programme diffusé sur son territoire.

## La paix mondiale par l'éducation

M. John Friesen, assistant professeur au département des Sciences de l'éducation de l'Université de Calgary, a participé au Congrès de l'Association internationale des éducateurs pour la paix mondiale (IAEWP) qui s'est tenu à Bucarest (Roumanie) du 29 juillet au 2 août 1974.

M. Friesen, qui est le chancelier canadien de cette Association depuis 1970, a présenté un document intitulé: "Vers une philosophie de la paix mondiale: le rôle de l'individu".

Il croit que "la guerre n'est pas essentielle à la survie de l'homme" et soutient que l'on peut parvenir à la paix mondiale par la voie de l'éducation en créant une société qui "permet et encourage la découverte, l'acceptation et l'épanouissement sur le plan de l'homme unique et créateur."

L'Association a été créée en 1969 par un groupe d'éducateurs et d'autres personnes intéressées à l'avènement de la paix mondiale par la voie de l'éducation. Le thème de ce premier Congrès mondial était "L'éducation au service de la compréhension internationale".

Des éducateurs et des hommes politiques de toutes les régions du monde y ont participé. M. Friesen croit que de la confrontation de l'idéalisme des premiers et du pragmatisme des derniers pourront jaillir d'intéressants résultats. Il espère qu'on en arrivera un jour à créer des ministères de la Paix et à reconnaître qu'il y aurait lieu d'inscrire cette question aux programmes scolaires.